



HAL
open science

Conflits locaux : de nouvelles scènes de production territoriale ?

Patrice Mele

► **To cite this version:**

Patrice Mele. Conflits locaux : de nouvelles scènes de production territoriale ?. Territoires, 2007, 475, p. 42-44. halshs-00373531

HAL Id: halshs-00373531

<https://shs.hal.science/halshs-00373531>

Submitted on 6 Apr 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

»»» manière abstraite, par l'information dispensée sur ses activités. Par ailleurs, le manque de temps (obligations familiales, professionnelles et associatives autres) est l'un des facteurs les plus régulièrement évoqués pour expliquer leur peu de disponibilité pour la télévision locale. Enfin, la manière qu'ont les participants de considérer la télévision et le monde de l'audiovisuel en général explique en partie leur degré d'investissement au sein de la structure locale. Cette dernière est bien souvent considérée comme un média d'information au même titre qu'un autre, même si elle est spécialisée sur un territoire particulier. Le responsable de la rubrique littéraire à Télé Millevalches va jusqu'à critiquer la télévision « classique » de manière très virulente : « *C'est un mensonge permanent : il y a des mensonges affirmés et puis il y a des mensonges déguisés.* » Cette méfiance à l'égard de l'image provient principalement de ce qu'elle ne peut retransmettre qu'une partie de la réalité.

Les deux télévisions locales que sont Riv'Nord et Télé Millevalches répondent au quotidien à de multiples besoins pour les habitants de leur territoire, dont la participation à la vie de la structure et à la vie locale. Ces télévisions de proximité permettent aussi la (re)valorisation des individus dans leur vie quotidienne. Plus encore, elles les poussent à se forger une conscience politique en leur donnant un espace pour exprimer leurs opinions et tenir leur rôle de citoyen. C'est en ce sens qu'elles sont véritablement des télévisions participatives de proximité. ■

> yolande_riou@yahoo.fr

POUR EN SAVOIR PLUS



À l'occasion des vingt ans de Télé Millevalches, un ouvrage vient d'être publié. *Télé Millevalches, La télévision... qui se mêle*

de ceux qui la regardent, par Samuel Deleron, Michel Lulek, Guy Pineau, éditions Repas, 2006.

Les premières pages de l'ouvrage sont téléchargeables à l'adresse :

<http://reseaurepas.free.fr/tvmillevalches.pdf>

Conflits locaux : de nouvelles scènes de production territoriale ?

À l'heure où de nombreux penseurs avancent l'idée d'une dé-territorialisation de la vie sociale par la multiplication des organisations en réseaux, physiques ou virtuels, les conflits locaux représentent une nouvelle manière de créer des territoires de liens sociaux.

Les situations dans lesquelles des résidents s'opposent à l'implantation d'un équipement ou se mobilisent contre les nuisances liées à certaines activités sont souvent considérées comme des manifestations d'un « syndrome Nimby ». Celui-ci caractérisait des tendances au repli sur les espaces de l'homogénéité sociale, le refus de l'altérité et des nécessaires troubles à la quiétude résidentielle générés par des activités indispensables au fonctionnement urbain. Le succès de l'acronyme et son apparence de diagnostic, révélant la diffusion d'une tendance sociétale déjà bien installée aux États-Unis, ont souvent masqué la complexité de ces processus d'action collective. Ceux-ci, non seulement mettent en jeu les relations entre les habitants et l'espace proche de leur logement, mais aussi leurs rapports aux objectifs et procédures des actions publiques. Dans la littérature géographique, les rapports entre conflits et territoires sont d'abord traités à partir de la capacité des conflits à révéler des ancrages territoriaux interprétés en termes d'appartenance, d'appropriation ou même d'identités territoriales. Certes, la plupart des recherches mentionnent aussi un autre aspect de la relation entre conflit et territoire : le rôle des conflits comme processus de territorialisation. Or, ce deuxième aspect est moins présent et moins étudié. Sans nier l'importance des configurations préexistantes sur le déclenchement et les modalités du conflit, je propose de focaliser l'attention sur les impacts spatiaux et territoriaux des situations de conflits et controverses. Une recherche

récente réalisée à partir d'entretiens auprès d'habitants mobilisés m'a permis d'étudier deux situations. À Tours, il s'agit de la mobilisation des habitants d'une partie du centre historique – secteur piétonnier du vieux Tours autour de la place Plumereau – contre les nuisances sonores générées par les activités des bars, restaurants et discothèques. À la périphérie de l'agglomération de Lyon, je me suis intéressé aux mobilisations de riverains déclenchées par la perspective de la création de deux nouvelles pistes permettant l'agrandissement de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry. Il s'agit dans les deux cas de conflits s'opposant à des nuisances d'activités déjà en place, qui présentent la spécificité d'être en très forte augmentation malgré un cadre juridique de plus en plus contraignant.

Constitution d'un collectif

La littérature sociologique souligne le rôle de structuration sociale des conflits. Selon le principe d'identité construit par Alain Touraine pour la caractérisation des mouvements sociaux, « *c'est le conflit qui constitue et organise l'acteur* ». Dans le cas des conflits d'implantation, d'usages ou d'environnement, la constitution de l'acteur collectif comme la définition des buts du conflit ont une base spatiale. Cette étape de construction d'un collectif est particulièrement importante dans les contextes urbains contemporains, marqués par une grande mobilité résidentielle et des pratiques spatiales qui semblent de plus en plus organisées à partir de



■ Par **Patrice Melé**, géographe, université de Tours. Une version plus longue de cet article est à paraître dans *Espaces en (trans)actions*, sous la direction d'Isabelle Garat, Raymonde Séchet et Djemila Zeneidi, aux Pur.

réseaux. Dans les situations étudiées, il n'est pas possible de postuler que le groupe social préexiste à la mise en place de l'action collective. Trop souvent, des références implicites à la communauté, au quartier ou à la société locale comme modes de relation au territoire conduisent à considérer comme une donnée l'existence d'un groupe social localisé. Les conflits pourraient dès lors être analysés comme la réaction de ce groupe social à un projet menaçant son territoire. Bien sûr, réseaux, groupes et sociabilités de proximité existent dans tous les contextes et leur rôle dans la diffusion de la mobilisation peut être important. Il faut néanmoins prendre la précaution méthodologique de ne pas préjuger de celui-ci pour pouvoir focaliser l'attention sur la construction de nouvelles territorialités au moment du conflit : c'est-à-dire sur les processus d'appropriation liés à la définition d'un collectif et son institution comme représentant légitime de l'espace en jeu.

Stratégies résidentielles et exposition aux nuisances

Les habitants impliqués dans les conflits ne représentent qu'une partie de la population des espaces concernés. Les membres des associations participant aux controverses sont essentiellement des propriétaires. Dans les deux cas, il s'agit le plus souvent de résidents relativement récents. À Lyon, plusieurs personnes interrogées établissent une distinction entre, d'une part, les habitants mobilisés, issus des classes moyennes, venus s'implanter dans un périurbain peu dense choisi pour les mettre à l'abri des nuisances, bénéficiant de bonnes infrastructures, à une époque où le trafic de l'aéroport était réduit ; et d'autre part, des résidents plus récents, peu impliqués dans les controverses, dont le profil serait celui d'une première accession à la propriété dans un lotissement

bas de gamme. Les personnes interrogées expliquent la faible participation de ce second type de résident par le fait que ceux-ci seraient venus s'implanter à proximité de l'aéroport en connaissance de cause pour bénéficier des prix bas. À Tours, les habitants interrogés se distinguent des étudiants de plus en plus nombreux dans le centre historique, décrits comme non ancrés et soupçonnés d'avoir choisi cette localisation pour participer à l'animation nocturne. Ils se présentent comme une seconde vague de peuplement du « quartier restauré », qui avait acheté leur appartement dans le courant des années 80 ; ils constitueraient une « couche moyenne (employés et petite bourgeoisie) » dont les caractéristiques s'opposent à d'autres nouveaux résidents plus aisés, notables et professions libérales qui, après leur installation, seraient repartis suite à la « dégradation du quartier ». Aucune mention n'est

Ce qui est ici défini comme crise de l'espace proche, c'est l'inadéquation entre les dynamiques perçues et les évolutions espérées.

faite des habitants anciens, représentant des milieux plus populaires, relogés dans le cadre du processus de restauration. Malgré les différences d'historicité des cadres urbains, dans les deux cas, la crise est celle de la remise en cause des qualités réelles ou supposées de l'espace résidentiel qui ont permis de justifier le choix de localisation et la stratégie d'achat. Ce qui est donc ici défini comme crise de l'espace proche, c'est l'inadéquation entre les dynamiques perçues et les évolutions espérées. Certains entretiens présentent d'ailleurs explicitement l'acte d'achat comme l'expression d'une confiance dans l'avenir de l'espace considéré. On observe donc, dans les deux situations, la constitution d'un collectif ayant conscience de sa spécificité et légitimant ses revendications par son histoire résidentielle et son investissement dans un espace aujourd'hui menacé. Cette prise de conscience et la sociabilité spécifique au développement d'une action collective sont ainsi constitutives d'une nouvelle

relation à l'espace des habitants ; on pourrait dire, d'une nouvelle territorialité.

Veille citoyenne

Dans les situations étudiées, les habitants mobilisés présentent leur action comme une tentative de lutter contre le cours des choses, de « changer la pente », de limiter les dégradations de leur cadre de vie en tentant de contraindre les dynamiques d'activités qui semblent se développer à leur détriment. La posture proclamée est d'abord celle de la vigilance. Cette vigilance prend la forme d'une veille de terrain permettant de « faire appliquer la loi » : les habitants mobilisés semblent poser comme premier objectif le respect des réglementations. Il s'agit de contraindre, à Tours, les propriétaires des bars et restaurants et les pouvoirs publics et, à Lyon, les autorités de l'aéroport et les compagnies aériennes, d'intégrer l'ensemble des mesures permettant de réduire les nuisances sonores. Les instances politico-administratives de tous niveaux sont placées sous la contrainte. Seule la vigilance des habitants rend vivable leur cadre de vie. La mobilisation des habitants s'organise non seulement à partir de l'observation de leur cadre quotidien de vie, mais aussi par la mise en œuvre de véritables inspections et d'une stratégie de contrôle des activités sur la base « d'un travail de fourmi d'une centaine de personnes », selon un membre de l'Association des habitants du quartier Plumereau, Victoire, Résistance (Tours). Cette revendication de l'application de la loi s'exprime plus dans une stratégie de pression sur les responsables que par des recours contentieux. Mais cela n'empêche pas que de tels recours soient utilisés, à Tours pour tenter de faire modifier la réglementation, et à Lyon, dans le cadre de tentatives pour bloquer le projet. Cette veille de terrain peut être analysée comme une conduite

Conférence

Retrouvez le géographe Patrice Melé et la sociologue Françoise Navez-Bouchanine le 12 mars à l'Institut de recherches sur les sociétés contemporaines (Iresco, Paris) pour une conférence portant sur les liens entre aménagement et participation.

> <http://aci-democratie-participative.cnrs.fr>

territoriale – au sens éthologique – de prise de possession d'un espace et de sa défense contre d'autres usagers. L'appropriation d'un espace par la vigilance et la mobilisation a permis aux associations de construire une légitimité territoriale en devenant les représentants reconnus, par les pouvoirs publics comme par les habitants, de l'espace en jeu.

Territorialisations réactives

Les espaces délimités pour la territorialisation de procédures particulières forment aussi des espaces de mobilisations. Ici, les qualifications juridiques de l'espace qui tentent de contrôler les rapports entre urbanisation et nuisances définissent aussi un univers d'habitants concernés. Le territoire qu'il s'agit de protéger ne pré-existe pas au conflit ; il est construit au moment où il faut le défendre. L'espace du projet peut devenir l'espace de contestation, de mobilisation d'habitants qui se trouvent réunis dans une position nouvelle, celle de « riverains » d'un projet qui n'existe pas mais qui est perçu comme menaçant. C'est pourquoi la multiplication des variantes lors de la négociation d'un projet a souvent pour conséquence de multiplier les opposants.

Certains habitants se pensent inclus dans un territoire de nuisance ou de pollution. Il est donc possible de considérer les mobilisations contre un aménagement ou pour la sauvegarde d'un espace comme l'émergence d'une vision territoriale de l'ancrage spatial. L'intéressement des populations à partir de leur logement et leur participation à une action collective passe par la reconnaissance de leur solidarité de destin avec d'autres habitants proches ; la définition de ce groupe est donc le plus souvent territoriale. Dans ce contexte, les controverses sur les limites des procédures instituant des prescriptions juridiques particulières sont au cœur des processus de concertation, et donc des façons dont les habitants construisent leurs représentations de l'espace proche. Par exemple, autour de l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry, le plus grand émoi a été suscité par la prise de conscience – au moment de la diffusion de cartes des possibles nouvelles zones du Plan d'Exposition au Bruit – que des personnes habitant à proximité de

l'aéroport mais en dehors des zones de bruit actuelles se retrouvaient placées sous les nouvelles trajectoires. Ces habitants se considèrent dès lors comme « futurs riverains » de pistes qui n'existent pas encore. À Tours, il n'est pas possible de considérer que seule la mobilisation contre les nuisances construit la communauté de destin des habitants de ce secteur. Néanmoins, c'est bien la résistance à la piétonnisation qui va impulser la création de l'Association pour la sauvegarde du quartier Plumereau. Celle-ci choisit la zone piétonne pour définir son aire de vigilance. Celle-ci se trouve ainsi institutionnalisées pour la première fois sous la forme d'un « quartier » distinct du reste du secteur sauvegardé. En 1998,

L'intégration d'habitants à la gestion de certains espaces peut être considérée comme un processus de re-territorialisation.

l'association décide de changer de nom et de se dénommer association des habitants du quartier Plumereau-Victoire-Résistance. Cette modification intègre des espaces proches non piétonniers, qui sont concernés par les nuisances liées aux passages et stationnement des usagers des bars et restaurants du secteur Plumereau. Un nouveau territoire/quartier se trouve ainsi délimité à partir d'une certaine perception de l'extension des nuisances et d'une stratégie d'action collective dans laquelle les résidents cherchent à accroître leur base de mobilisation. Les habitants mobilisés deviennent dès lors porte-parole de ce nouveau « territoire » et demandent sa prise en compte en tant que tel par les pouvoirs publics. Cet espace est aussi devenu l'aire d'action du comité de suivi de la charte des habitants du Vieux Tours. Le processus de territorialisation est donc ici complexe : dans un premier temps, l'association a délimité son aire d'action en utilisant l'extension d'une action publique - la piétonnisation - et, dans un deuxième temps, les autorités publiques ont intégré comme périmètre d'un dispositif de concertation et

de gestion, l'espace choisi par l'association dans le cadre d'une stratégie d'expansion. Il ne s'agit plus ici de territorialisation réactive, mais bien de territorialisations croisées.

Construire dans le conflit

Ce n'est pas seulement le conflit – comme action collective sur une base spatiale – qui constitue un processus de territorialisation, ni même l'interaction entre le conflit et un aménagement présentant une certaine spatialité ; mais bien la double expérience de construction d'un acteur collectif dans le conflit et de la confrontation de ce réseau d'habitants aux procédures territorialisées d'action publique. L'intégration du vocabulaire, et des référentiels portés par le droit et l'action publique implique l'adoption d'une vision territoriale du monde. Face aux tendances à la « dé-territorialisation » des pratiques urbaines et à la territorialisation du droit et de l'action publique (généralisation de l'utilisation des zonages, multiplication des régimes juridiques spécifiques à certains espaces), les conflits et les dispositifs d'intégration d'habitants à la gestion de certains espaces peuvent être considérés comme des processus de re-territorialisation. Ces situations ouvrent de nouveaux espaces de débats qui constituent de nouvelles scènes de production territoriale : production de territoires juridiques et institutionnels, territorialisations réactives, construction de nouvelles territorialités par les habitants mobilisés, diffusion d'une vision territoriale des dynamiques spatiales et de l'action publique auprès des habitants de l'espace concerné. ■

► patrice.mele@univ-tours.fr.

POUR EN SAVOIR PLUS

Conflits et territoires, sous la direction de Patrice Melé, Corinne Larrue et Muriel Rosemberg, Tours, PUF, MSH Villes et territoires, 2003.

Les règles du jeu urbain, entre droit et confiance, sous la direction d'Alain Bourdin, Marie-Pierre Lefeuvre et Patrice Melé, Descartes et cie, 2006.

Territoires d'action, sous la direction de Patrice Melé et Corinne Larrue, L'Harmattan, à paraître en 2007.

Appel pour un forum social des quartiers populaires

Un forum social des quartiers populaires devrait avoir lieu à Saint-Denis (93) les 22, 23 et 24 juin 2007. Une date choisie exprès après la présidentielle et les législatives, afin de ne pas soumettre les problématiques des quartiers aux enjeux électoralistes. Territoires relaie le texte appelant à préparer ce forum.

« Trente ans que les banlieues réclament justice et que des revendications précises ont été formulées au travers de marches, de révoltes, de grèves de la faim, de manifestations et de réunions publiques. Quinze ans que le ministère de la Ville a été créé pour répondre à la relégation sociale et la ségrégation urbaine des cités. Les gouvernements passent avec leurs lots de sigles et de recettes miracles : politique de la ville, rénovation urbaine, cohésion sociale, DSQ, Zep, Zup, Zac, Anru...

Nos quartiers servent de défouloir pour des politiques et des médias en mal de petites phrases assassines sur les « territoires perdus de la République », « parents irresponsables », « zones de non-droit », « mafiatization », et autres « dérives islamistes ». Les habitant-e-s, et notamment les jeunes, sont stigmatisé-e-s et désigné-e-s comme les principaux responsables des dérives de notre société. (...) Assez des crimes et des violences policières impunis, des contrôles aux faciès, des écoles au rabais, assez de chômage programmé, de sous-emplois, de logements insalubres, assez de la prison, assez de hagra [racisme, ndlr] et d'humiliations ! (...) Il est légitime de se révolter face à cet ordre social !

Parce que nous refusons de déléguer notre pouvoir à ceux qui ne nous représentent pas, le forum social des quartiers populaires sera un espace d'affirmation d'une parole politique, sociale et culturelle à partir des expériences, des histoires, et de la mémoire de nos quartiers. Il sera le lieu de

réflexions et de convergences de luttes locales, toutes et tous ensemble donnons leur une visibilité nationale ! Nos quartiers et leurs habitant-e-s sont riches d'histoires et de traditions d'engagements. Des révoltes d'esclaves à la Commune de Paris, de l'Étoile nord-africaine à la Main d'œuvre immigrée, de la manifestation du 17 octobre 1961 aux luttes pour la résorption des

Sortons de l'amnésie collective et de l'ignorance politique pour nous réapproprier notre mémoire et notre histoire.

bidonvilles et des cités de transit, des grèves des foyers Sonacotra à la Marche pour l'égalité, de l'occupation de l'usine Talbot Poissy au mouvement des chômeurs, du mouvement des sans-papiers au comité contre la double peine ; tous ces combats sont constitutifs de l'histoire politique, sociale et syndicale de France. Sortons de l'amnésie collective et de l'ignorance politique pour nous réapproprier notre mémoire et notre histoire.

Les mouvements d'éducation populaire et les centres sociaux ont été mis en faillite depuis bien longtemps, par les pouvoirs publics en place. Nous affirmons que nous avons aussi notre responsabilité lorsque nous ne faisons rien. Il n'est pas question d'entretenir la démagogie selon laquelle ce serait toujours les autres qui seraient responsables

de tous nos malheurs, nous ne pouvons ignorer notre responsabilité collective. À nous d'inventer des formes de solidarités réelles pour améliorer nos conditions de vie. Nous avons beaucoup à dire du racisme, des violences policières, des discriminations sociales, raciales et culturelles, de l'islamophobie, de l'histoire coloniale et de ses conséquences, etc., mais nous refusons d'être cantonnés à cela. Nous avons autant à dire de la santé, de l'éducation, du travail, du libéralisme, du sexisme, de l'environnement, des rapports Nord-Sud, de l'information, des formes de résistances et de libération, des combats pour la justice, pour l'égalité, pour la liberté. (...)

L'avenir de nos quartiers dépend de nous, de vous. Notre volonté ne se réduit pas à défendre les quartiers pour les quartiers. Nous avons besoin de références communes et d'une stratégie collective clairement assumée. Les banlieues occupent une place centrale dans nos villes, et ne peuvent être gérées de manière spécifique. (...)

Nous appelons toutes celles et tous ceux pour qui la question des quartiers est une priorité, à prendre leurs places au sein des collectifs d'organisation. (...) Dès à présent, nous vous invitons à nous rejoindre, au travers des collectifs régionaux d'organisation (Paris, Lyon, Montpellier, Toulouse) pour préparer et construire cet événement national. Le forum sera un rendez-vous pour celles et ceux qui veulent construire une force et une parole collectives issues des quartiers. Il est impératif de dépasser nos identités propres et de nous appuyer sur la diversité de nos histoires politiques, associatives, électorales, faites de revendications, de luttes et de participations. » ■

► Association forum social des quartiers populaires, 45-47 rue d'Aubervilliers - 75018 Paris, Tél. : 01 40 36 24 66, fsqp2007@no-log.org